

# ENQUETES PUBLIQUES

## MAIRIE de DAMPNIAT (CORREZE)

### AVIS D'OUVERTURE de 3 ENQUETES PUBLIQUES

Par arrêté municipal en date du 4 mai 2023, le maire de la commune de Dampniat a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le déclassement et l'aliénation de chemins ruraux aux lieux dits: **Le Mas, Le Bouyssou et La Francie**. Par le même arrêté, monsieur Pierre Monteil a été désigné commissaire enquêteur. Durant l'enquête publique, les personnes intéressées pourront prendre connaissance des dossiers aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, et consigner leurs éventuelles observations sur les registres d'enquête, ou les adresser au commissaire enquêteur à la mairie, le Bourg - 19360 – Dampniat, lequel les annexera aux registres correspondants.

***Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public:  
le 30 mai 2023 de 10h à 11h, et le 13 juin 2023 de 17 à 18h.***

Son rapport et ses conclusions, seront transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à disposition du public en mairie.

Fait à DAMPNIAT, le 4 mai 2023  
Le maire,



Jean-Pierre BERNARDIE